

PLAN DEPARTEMENTAL  
DE PREVENTION ET DE GESTION  
DES DECHETS NON DANGEREUX  
DE LA LOZERE  
Commission consultative  
du 27 juin 2012

# Pour réduire nos déchets, chaque geste compte

« Sur le centre départemental de traitement du Radoundé, géré par le SDEE, les ordures ménagères sont traitées par dégradation biologique (diminution de leur volume et de leurs nuisances) puis stockées dans des alvéoles étanches. 23 100 tonnes de déchets sont traités chaque année. »

« Sur le centre de tri du Causse d'Auge, les emballages et le papier sont triés manuellement, mis en balles puis acheminés vers des filières de recyclage. »

« En compostant mes déchets, je diminue de 30 % le poids de ma poubelle et fabrique chez moi, en tas ou dans un composteur, un engrais de qualité pour mes plantations. »

« Le verre, le papier et les emballages représentent 37 % de ma poubelle. En les triant, je favorise leur recyclage qui permet de préserver les ressources naturelles et de fabriquer de nouveaux emballages, des vêtements, des pièces automobiles, etc. »

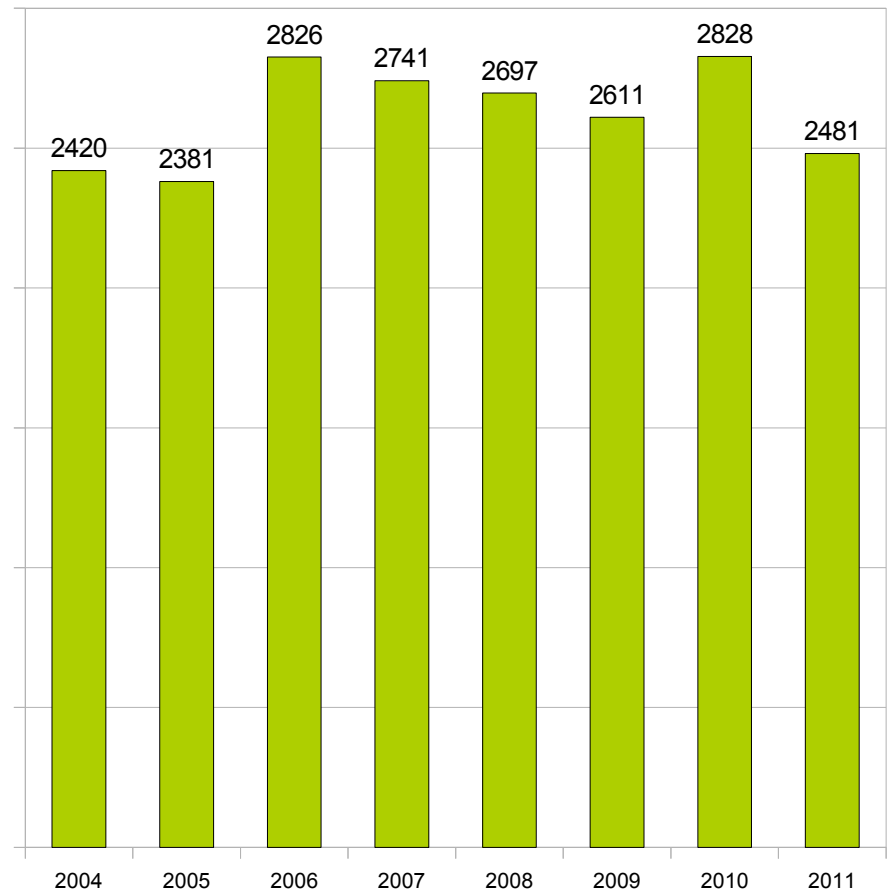
« En utilisant le système des recycleries, via les associations solidaires, je favorise la récupération des meubles et divers objets (électro-ménager, livres, vaisselle, jouets, vieux vêtements) pour les réparer et leur donner une seconde vie. »

« En faisant mes courses avec un panier ou un cabas réutilisable et en achetant des écorecharges, des produits sans emballage superflu ou des produits verts, je réduis la quantité de déchets à traiter par la collectivité. »

« Grâce aux déchèteries, les déchets encombrants et toxiques sont triés puis recyclés (ferrailles, cartons, déchets verts, batteries, piles, huiles) ou éliminés (encombrants, déchets toxiques, gravats, vieux vêtements). »



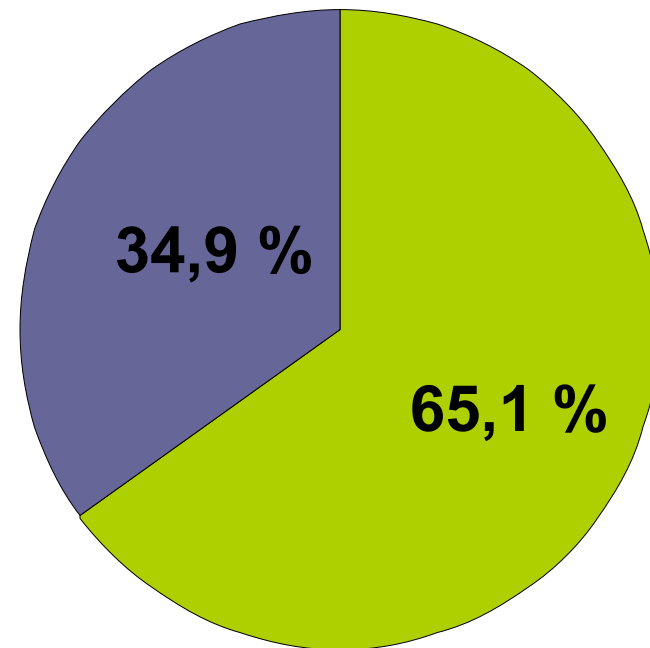
# Collecte du Verre



**Soit 30,4 Kg/hab/an en 2011**

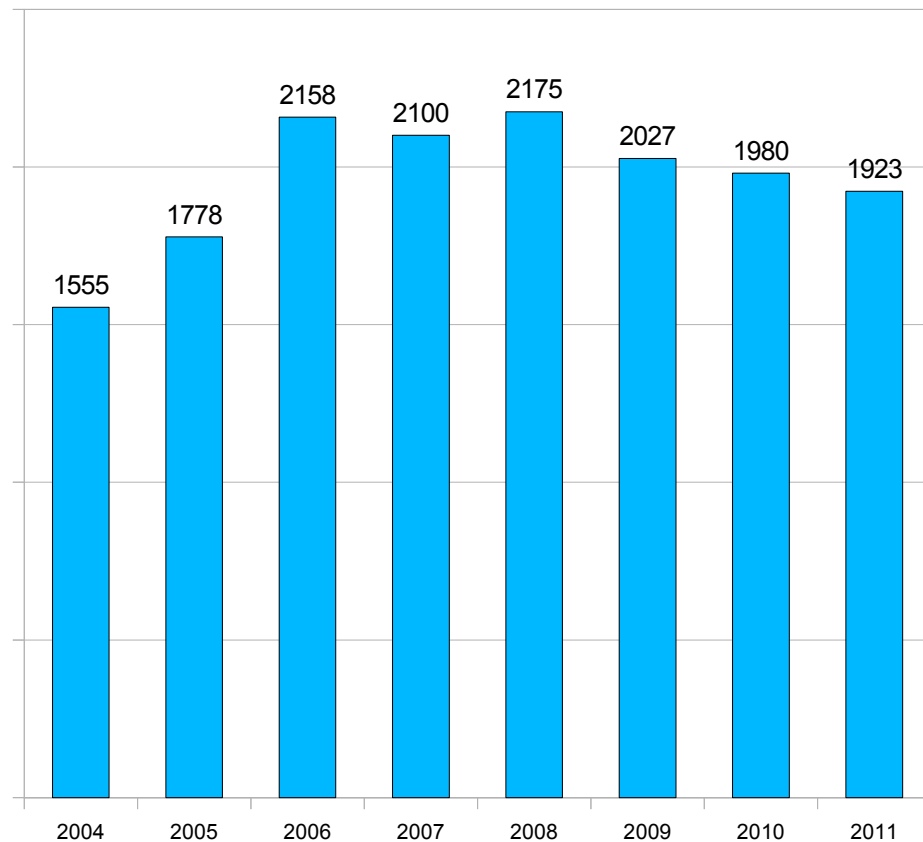


# Collecte du Verre



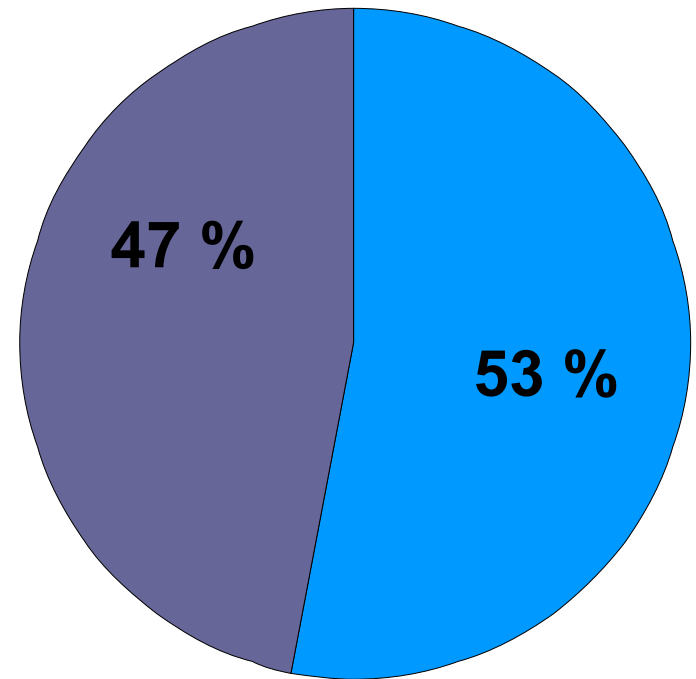


# Collecte du Papier

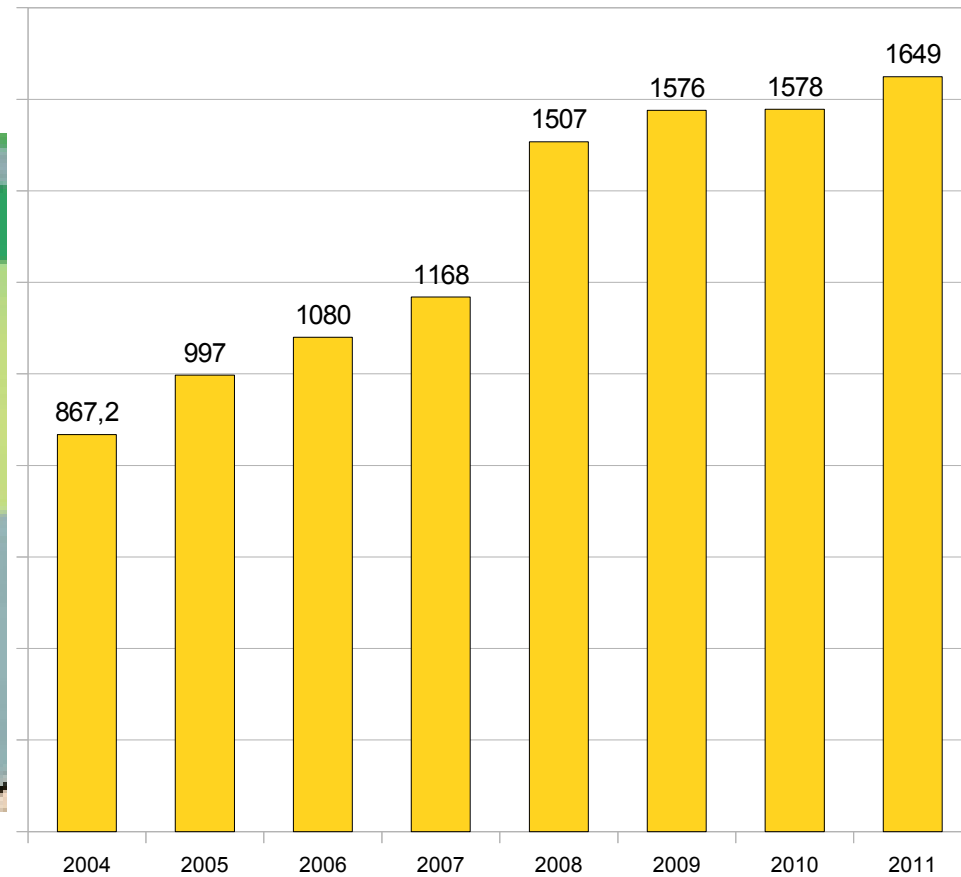


**Soit 23,5 Kg/hab/an en 2011**

# Collecte du Papier



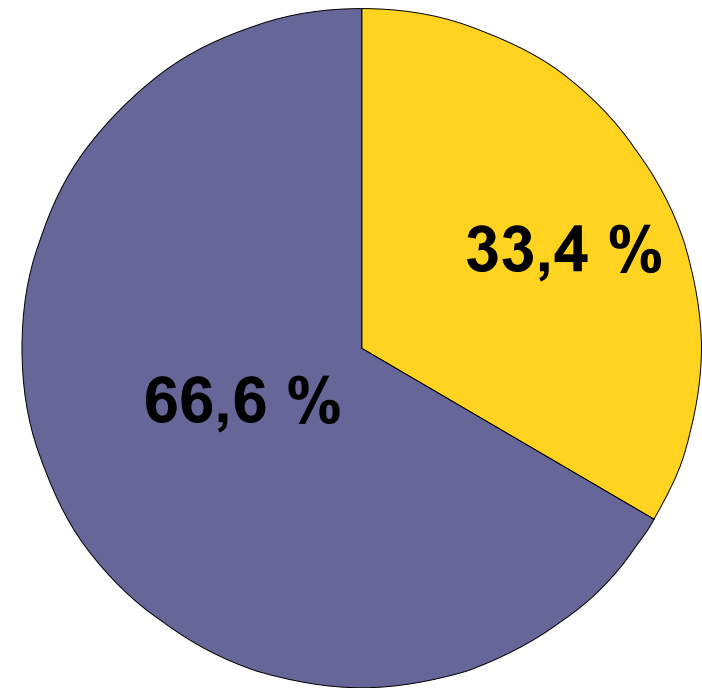
# Collecte des Emballages



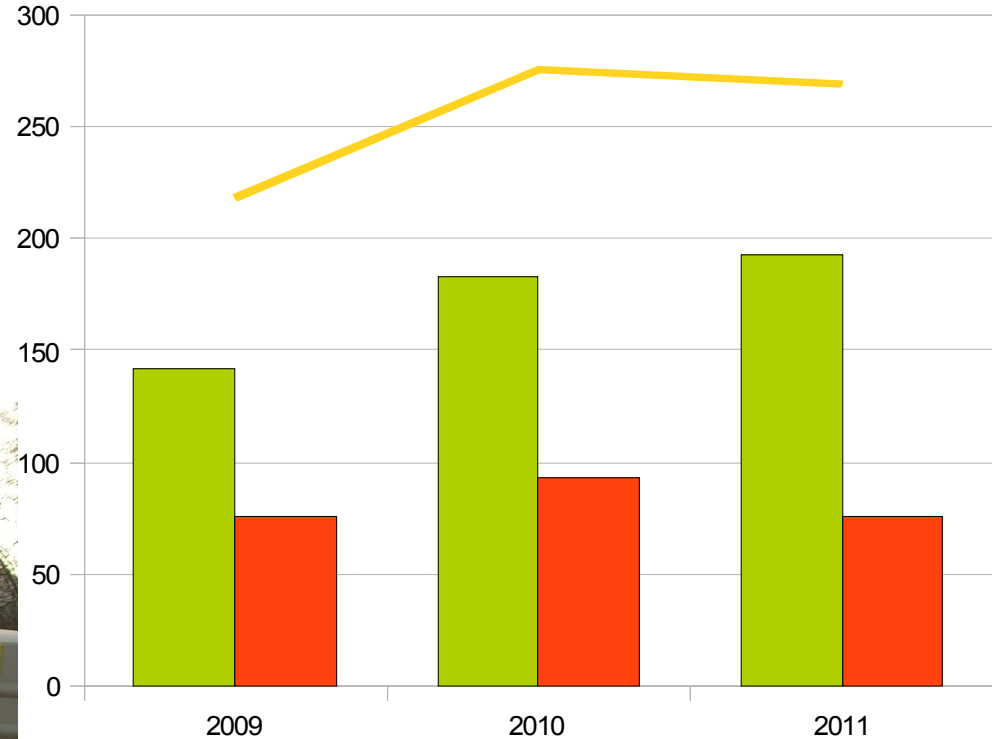
**Soit 23,5 Kg/hab/an en 2011**



# Collecte des Emballages

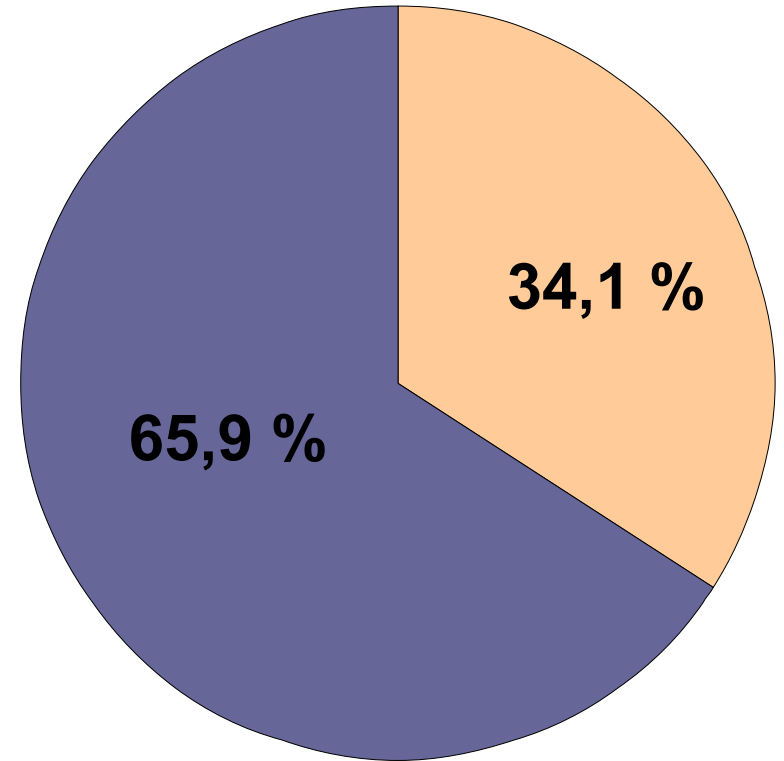


# Collecte des Textiles



**Total 2011 : 269 tonnes**  
**Soit 3,5 Kg/hab/an**

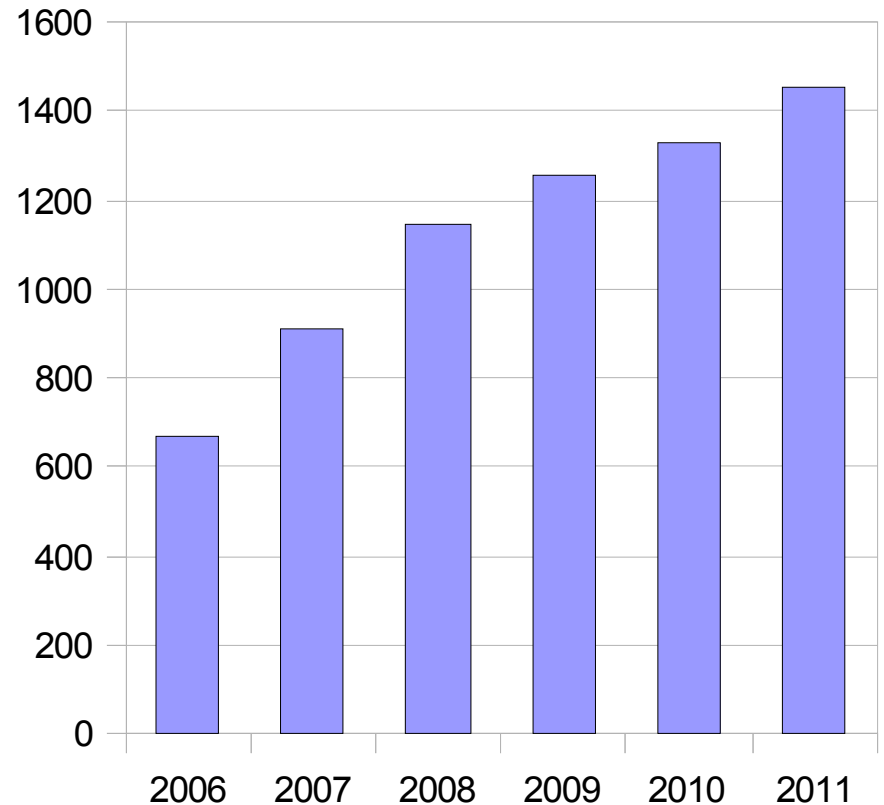
# Collecte des Textiles



Sur la base du MODECOM 2010

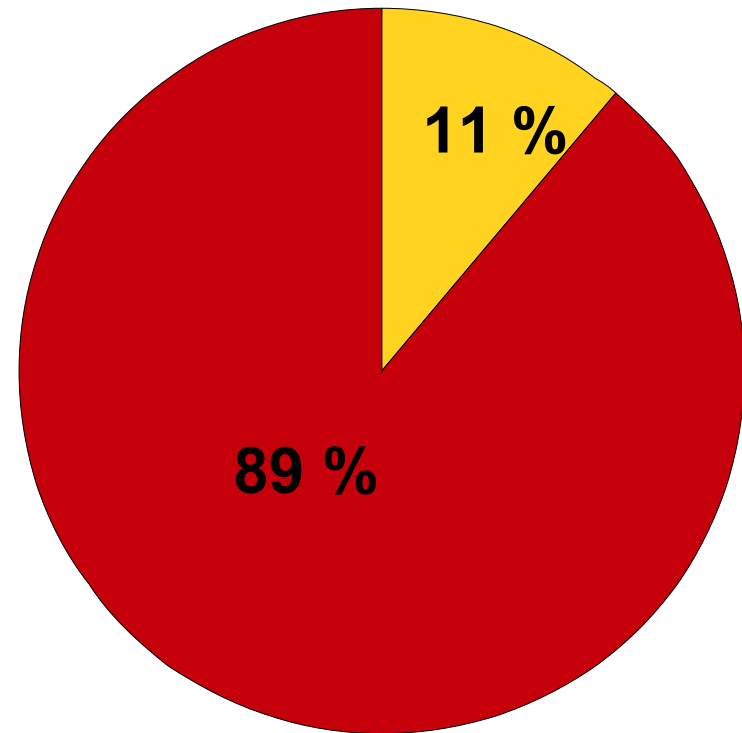


# Collecte DASRI des particuliers en auto-traitement

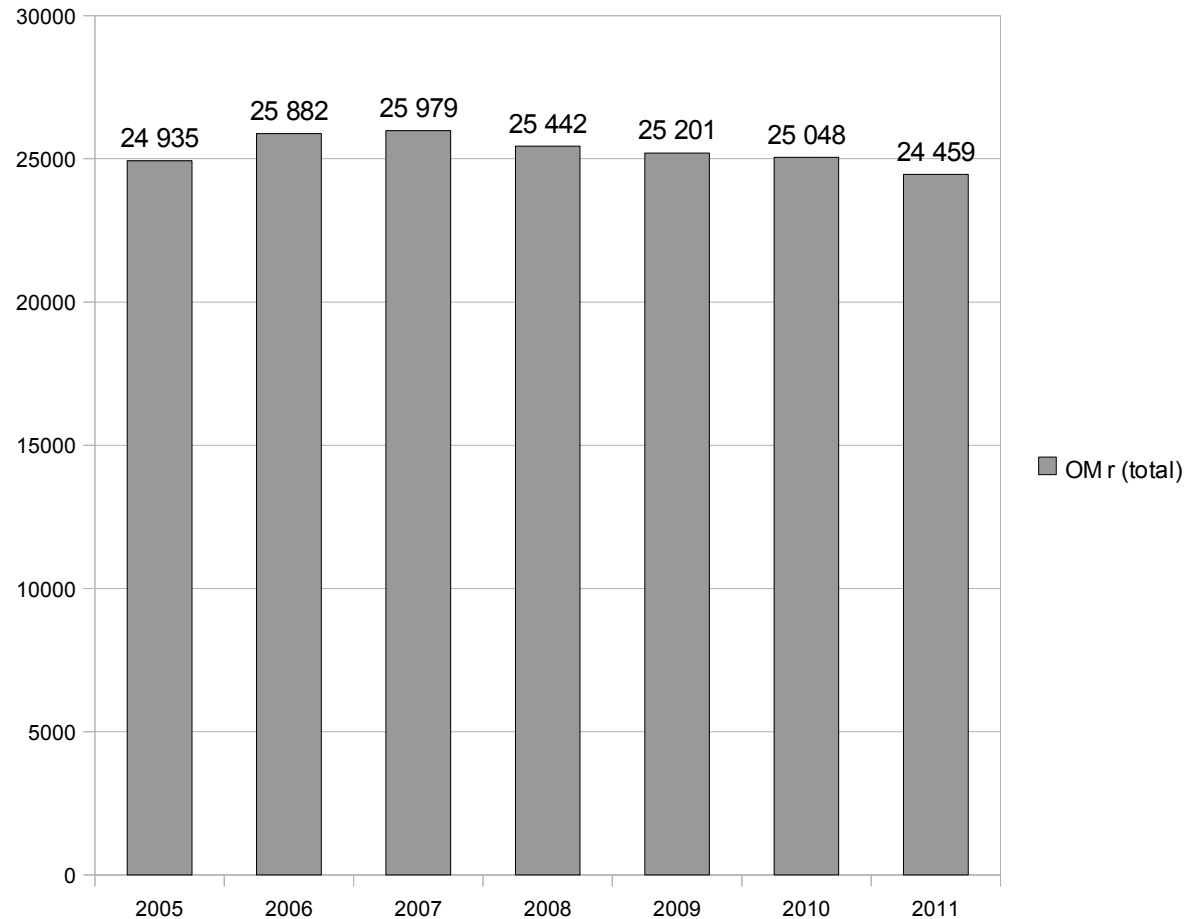


**1 457 boîtes collectées  
en 2011**

# Collecte DASRI des particuliers en auto-traitement



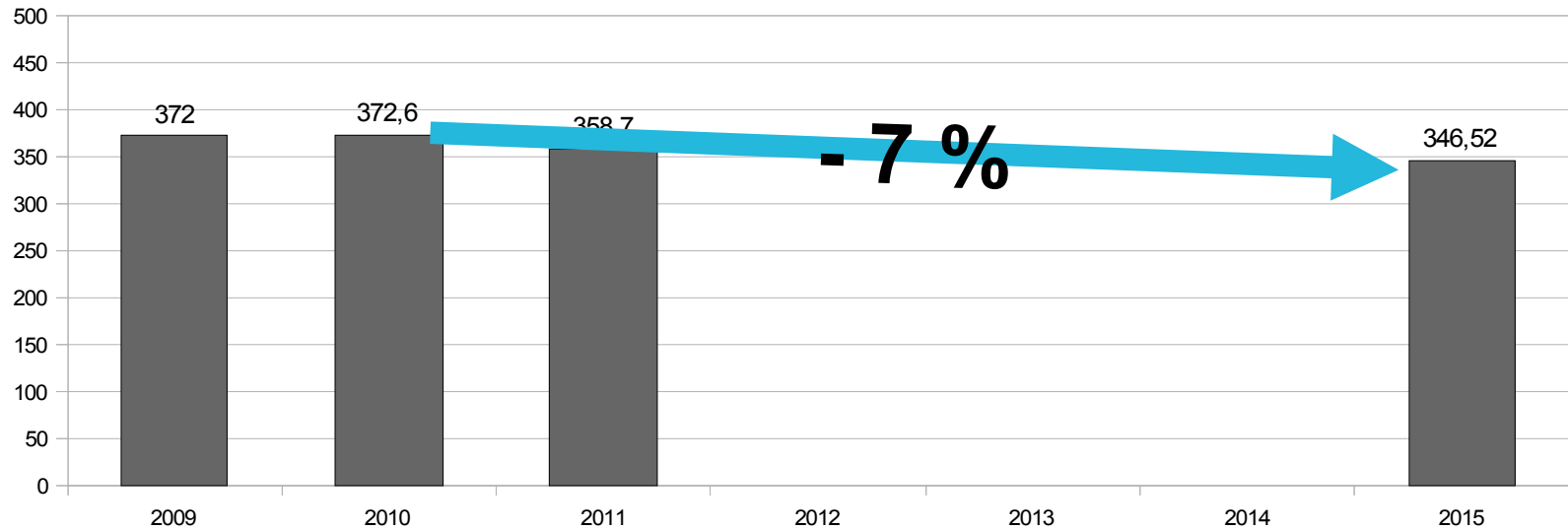
# Collecte des Ordures Ménagères Résiduelles



**Soit 284 Kg/hab/an en 2011**



# Ordures Ménagères et Assimilés



**Soit 359 Kg/hab/an en 2011**



# Déchèteries



Déchèterie

## Votre déchèterie

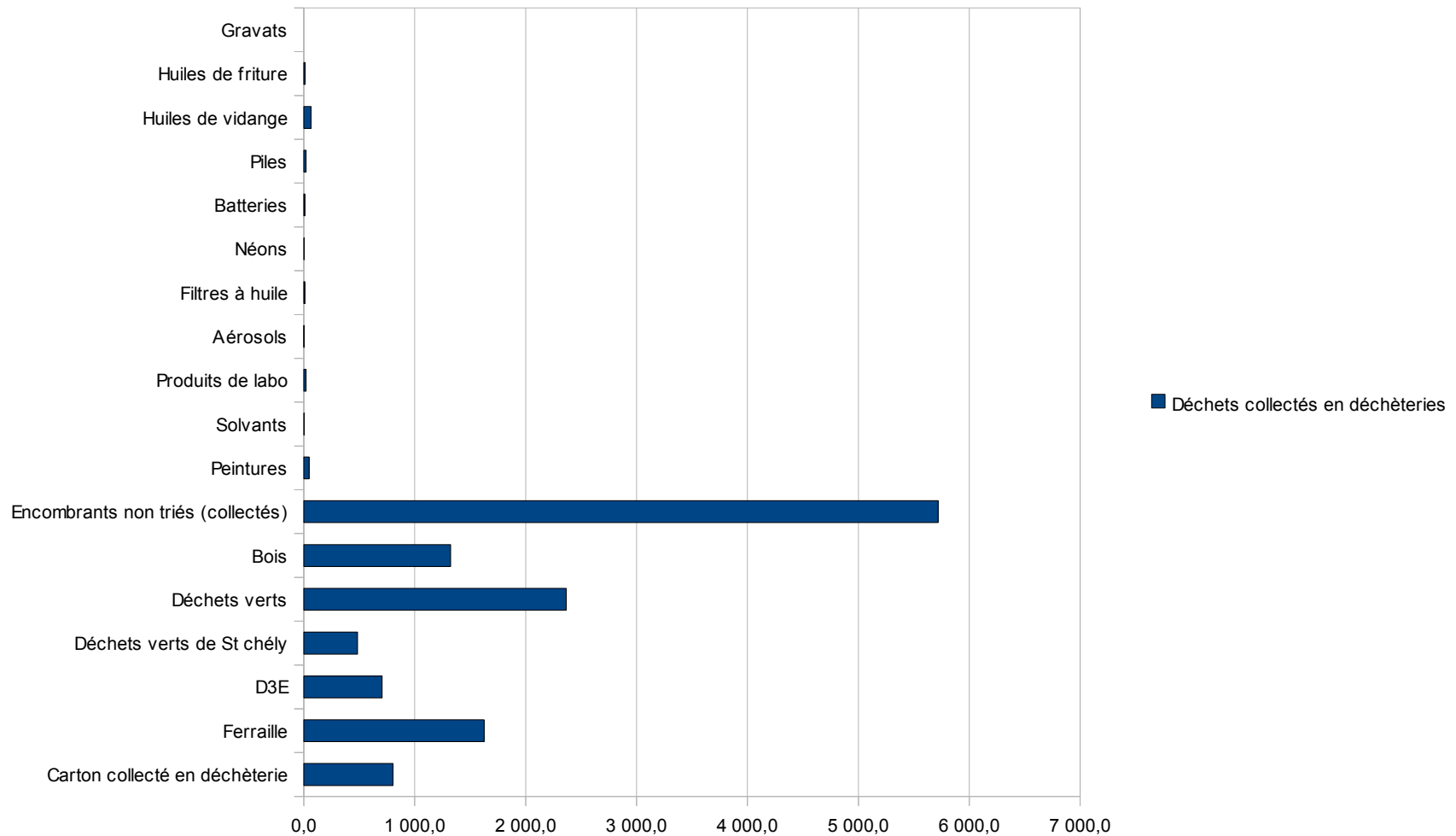
Communauté de Communes du Pays de Charnac

### Mode d'emploi



# Déchèteries

Déchets collectés en déchèteries en 2011





# Objectifs du Grenelle

|   | <b>2011</b>                         | <b>OBJECTIF</b>                    |
|---|-------------------------------------|------------------------------------|
| Taux de recyclage des emballages ménagers           | <b>76 %</b>                         | <b>75 %</b>                        |
| Taux de recyclage des DMA                           | <b>38 %</b>                         | 35 % en 2012<br>45 % en 2015       |
| Réduction des quantités destinées à l'enfouissement | <b>- 8 %<br/>par rapport à 2008</b> | <b>15 %<br/>entre 2008 et 2012</b> |

# Les déchets de l'assainissement

| Déchets de l'assainissement  | Quantités annuelles |
|--|---------------------|
| Boues  | 800 t               |
| Matières de vidange (issues des fosses individuelles et collectives) | 229 t*              |
| Sables (issus des désableurs des stations)                           | 35 t*               |
| Graisses (issues des stations)                                       | 517 m <sup>3</sup>  |
| Refus de dégrillage (données théoriques)                             | 137 t*              |
| Matières de curage   | Pas d'estimation    |

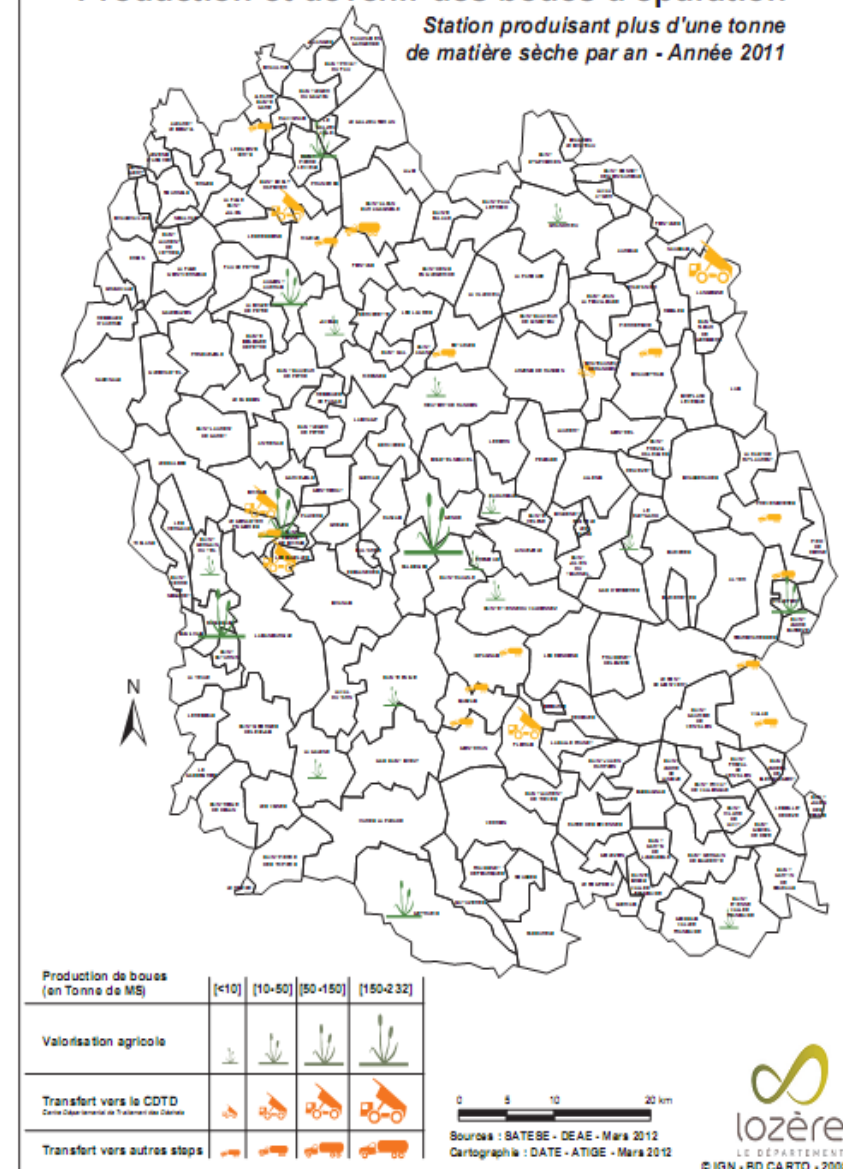


## DEPARTEMENT DE LA LOZERE

### Production et devenir des boues d'épuration

Station produisant plus d'une tonne de matière sèche par an - Année 2011

- 805 T de M.S. En 2011 (+ 10%) concentrées à plus de 70 % sur 5 sites (Mende, Langogne, Marvejols, Florac, St Chély d'A.)
- 94 % de la production répertoriée est éliminée réglementairement
- 6 % de cette production reste à régulariser d'un point de vue réglementaire
- 62 % des boues éliminées réglementairement suivant plans d'épandages officiels et suivis: Mende, Marvejols, Villefort, CC du Valdonnez, Ste Enemie, Meyrueis, le Malzieu Ville ...



□ 9 sites équipés et fonctionnels pour les matières de vidange et 2 / 6 pour les graisses

□ 1 site en phase de projet / travaux : matières de vidange

□ 2012-2013 Révision du plan: évaluation version 2001/ actualisation mise à niveau

## Plan Départemental des Déchets Gestion des déchets de l'assainissement - 2011



# Que va apporter la révision du plan ?

La priorité : promouvoir l'épandage des boues

Alternatives pour les matières de vidange (fosses) et les graisses des STEP et également les boues : par exemple la méthanisation

Suivi de la commission de lutte contre la pollution diffuse (acquisition de bacs à graisse : 10 établissements équipés sur 20 visités en 2011)

Le plan fixera des principes et des objectifs ; par ex Rappeler l'intérêt du règlement d'assainissement

Et enfin communiquer sur les refus de dégrillage (les toilettes ne sont pas des poubelles ! Bien orienter les huiles de friture, mieux choisir ses produits d'entretien ...)



# Quelques gestes simples pour réduire la pollution des eaux domestiques

## Comment réduire la pollution générée par nos eaux savonneuses?



N'abusons pas des produits d'entretien (produits de vaisselle et de lessive,...) et remplaçons-les par des produits plus écologiques (à base de matières premières végétales), qui se dégradent plus complètement et plus rapidement.

## Comment réduire la pollution générée par nos toilettes?



Pour l'entretien de nos toilettes, utilisons des produits d'entretien respectueux de l'environnement. Utilisons une fosse septique là où il n'y a encore ni égout, ni épuration individuelle.

Il est même possible d'utiliser des toilettes à litière (sans eau) pour éviter de polluer l'eau.

Débarrassons la vaisselle des déchets de nourriture avant de la laver. Ces déchets organiques peuvent être compostés et fournissent ainsi un excellent engrais, alors que rejetés à l'égout, ils polluent les eaux de surface.



## Comment éviter de perturber les unités d'épuration individuelles et collectives?

Récoltons l'eau de pluie qui ruisselle du toit dans une citerne. Ainsi, nous évitons d'envoyer de trop grandes quantités d'eau à la station d'épuration. Nous pouvons utiliser cette eau douce et évacuer le trop-plein dans le sol.

Évitons de jeter à l'égout des produits désinfectants ou d'autres substances toxiques qui perturbent les systèmes d'épuration.



Ne considérons plus les toilettes, les éviers et les égouts comme des poubelles et n'y jetons plus les restes de produits toxiques (white spirit, peintures, pesticides, huiles,...). Ces produits et bien d'autres sont des petits déchets chimiques. Ils sont récupérés au parc à conteneurs.





# Collecte des Plastiques Agricoles 2011



# Déchets de la Chasse



- Taille : 2,5\*2\*1 m<sup>3</sup>
- Tableaux de grand gibier :  
80 sangliers 30 chevreuils
- Quantité de chaux : 125 kg
- Résidus : 300 kg
- Coût : 800 € pour matériel,





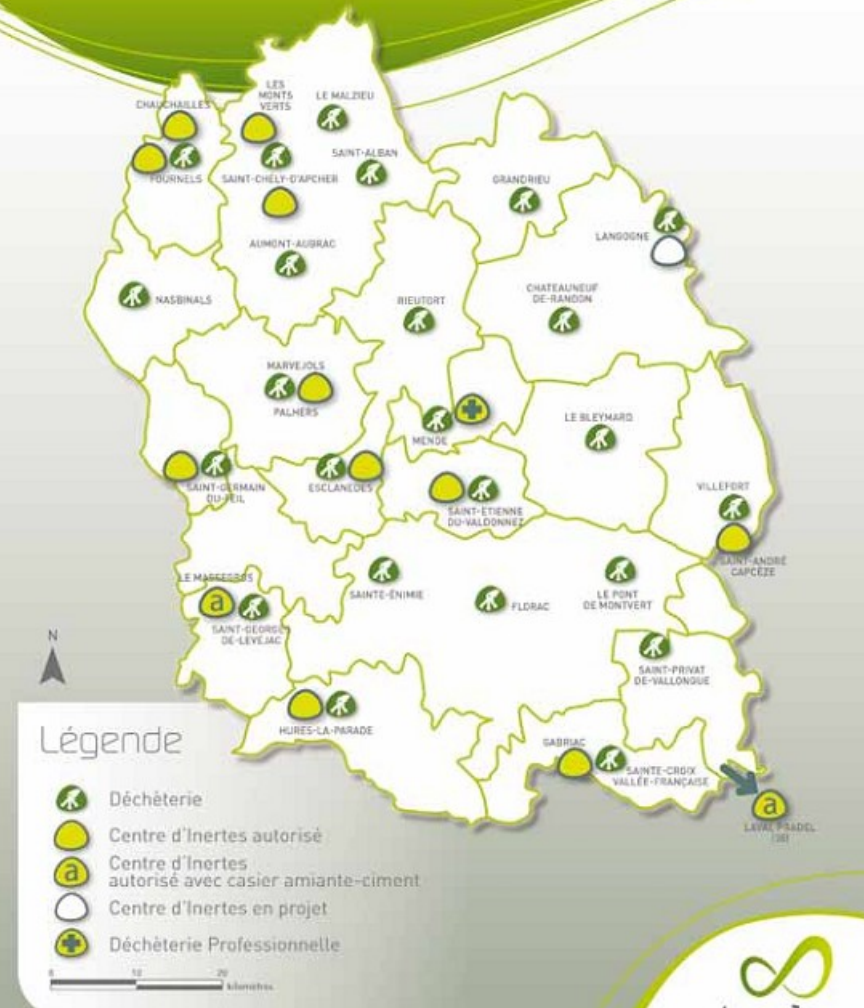
# Déchets Inertes

DÉCHETS DES PROFESSIONNELS

Déchets inertes :  
Quelles solutions en Lozère ?  
Les bons réflexes



## Déchèteries et Centres d'Inertes Les différents sites du département













# La Méthanisation ...